

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

D99/3/5

អន្តមុះខេំនុំ៩ម្រះ PRE-TRIAL CHAMBER

CHAMBRE PRELIMINAIRE

Declassified to Public 06 September 2012

D	ossier	nénal	nº
$\boldsymbol{\mathcal{L}}$	UDDICI	DOTTOR	ᄍᄍ

001/18-07-2007-CETC/BCJI (CP 02)

Devant:

M. le juge PRAK Kimsan, Président

M. le juge Rowan DOWNING

M. le juge NEY Thol

Mme la juge Katinka LAHUIS

M. le juge HUOT Vuthy

ឯអសាសដ៏ម

ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL

ម្លៃ ខែ ឆ្នាំ ១ទូល (Date of receipt/Date de reception):

មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé

មន្ត្រមចូលបន្ទាស់ប្រៀប Case File Cilican Layers Citally du dossier: SAM RADA

Date:

Le 11 septembre 2008

CONFIDENTIEL

DÉCISION RELATIVE À LA REQUÊTE DE LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE DE SE VOIR ACCORDER L'ACCÈS AU DOSSIER PÉNAL

Co-procureurs

Me CHEA Leang

Me Robert PETIT

Me YET Chakriya

Me William SMITH

Me PICH Sambath

Me Alex BATES

Personne mise en examen

M. KAING Guek Eav alias "DUCH"

Avocats des parties civiles

Me KONG Pisey Me HONG Kimsuon

Me YOUNG Panith

Me Silke STUDZINSKY

Me KIM Mengkhy

Me Martine JACQUIN

Co-avocats de la défense

Me KAR Savuth Me François ROUX

ឯកសារបានថតចម្កួចត្រឹមត្រូចតាមច្បាប់ដើម CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CERTIFIED COPT/COPIE CERTIFIEE CONT. CIVILE

ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ នៃការបញ្ជាក់ (Certifiled Date/Date de certification):

មន្ត្រីទទួលបន្ទាស់ណុំរឿង/Case File Officer/L'agent charge du dossier:......SAMM PARA

CETC, Rue Nationale 4, Commune: Chaom Chao, District: Dangkao PO Box 71, Phnom Penh

Tel: +(855) 023 219 814 Fx: +(855) 023 219 841 Web: www.eccc.gov.kh

- 1. LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (« CETC ») est saisie d'une lettre du Président de la Chambre de première instance en date du 29 août 2008 demandant à ce que les juges de la Chambre de première instance et leurs proches collaborateurs se voient accorder l'accès électronique au dossier pénal no. 001/18-07-2007-CETC/BCJI par l'intermédiaire du moteur de recherche ZyIMAGE des CETC (« Requête »).
- 2. Le 2 septembre 2008, la Chambre préliminaire a, par le biais d'instructions, invité les parties à déposer toute objection concernant la Requête (jointe aux instructions) au plus tard le 5 septembre 2008.
- 3. Le 3 septembre 2008, les co-procureurs ont répondu qu'ils n'avaient pas d'objection.
- 4. Le 5 septembre 2008, les co-avocats de la personne mise en examen ont également répondu qu'ils n'avaient pas d'objection.
- 5. Les avocats des parties civiles n'ont pas déposé d'observations.
- 6. La Chambre préliminaire prend note que les co-procureurs ont, en date du 21 août 2008, déposé un avis d'appel contre l'Ordonnance de clôture des co-juges d'instruction dans le dossier pénal no. 001/18-07-2007-CETC/BCJI (« Appel »). En conséquence, ce dossier pénal a été transmis à la Chambre préliminaire conformément à la Règle 69(1) du Règlement intérieur.
- 7. La Chambre de première instance reconnaît « [TRADUCTION LIBRE] qu'elle ne sera pas formellement saisie de l'affaire avant que la décision de la Chambre préliminaire relative à l'appel contre l'ordonnance de clôture n'ait été rendue » ainsi que le caractère confidentiel du dossier pénal au présent stade de la procédure.
- 8. Considérant les observations des parties et la nature des questions faisant l'objet de l'appel, la Chambre préliminaire considère que l'autorisation d'accéder au dossier pénal permettra à la Chambre de première instance d'amorcer son travail préparatoire et ainsi assurer la tenue d'un procès équitable dans les meilleurs délais.



D99/3/5

PAR CONSÉQUENT, LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE:

(1) Accorde la Requête visant à ce que les juges de la Chambre de première instance et leurs proches collaborateurs se voient accorder l'accès au dossier pénal no. 001/18-07-2007-CETC/BCJI par l'intermédiaire du moteur de recherche ZyIMAGE des CETC; et

(2) Enjoint à la Section d'administration judiciaire de faciliter cet accès.

Phnom Penh, le 11 septembre 2008

Président de la Chambre préliminaire

PRAK KIMSAN